



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 3935

Texte de la question

TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Thierry Benoit. Monsieur le Premier ministre, « ça va mieux », le Président de la République l'a redit sans ambages ce matin.

Plusieurs députés du groupe socialiste, républicain et citoyen. C'est vrai !

M. Thierry Benoit. Cet optimisme bon teint ne convaincra personne car, pendant que le chef de l'État repart en campagne, un climat quasi insurrectionnel s'est installé dans de nombreuses villes de France. Affrontements physiques, dégradations de lieux publics et de commerces, utilisation de projectiles, voire d'explosifs, des villes comme Rennes et Nantes sont devenues le théâtre de violences urbaines incontrôlées.

Pris en otage, les habitants sont épuisés par ce désordre. Les commerçants ne peuvent plus exercer leur métier tandis que les forces de l'ordre sont prises à partie par des bandes d'extrême-gauche aux méthodes ultra-violentes.

Six mois après les attentats et alors que le pays est toujours en état d'urgence, ce mépris affiché à l'égard des forces de l'ordre est insupportable.

Monsieur le Premier ministre, depuis plusieurs semaines, nous vous alertons sur cette situation délétère et les mesures d'urgence qu'elle impose. Pourtant, la chienlit s'installe. L'heure est non plus à la communication, mais à l'action.

M. François Rochebloine. Tout à fait !

M. Thierry Benoit. Il est temps pour l'État de sortir de ses atermoiements et de réaffirmer clairement son autorité, en condamnant publiquement les débordements ainsi que toute atteinte à l'ordre public, à la liberté et à la sécurité des personnes,...

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Et l'état d'urgence ?

M. Thierry Benoit. ...en donnant des instructions précises et sans ambiguïté aux forces de l'ordre, et en interpellant systématiquement les casseurs qui dissimulent leur visage, comme la loi l'autorise.

Monsieur le Premier ministre, les Français sont inquiets et attendent des réponses fortes. Ma question est simple, mais précise : comment entendez-vous agir face à cette escalade des violences ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains)*

Républicains.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre de l'intérieur*. Sur ces sujets, monsieur le député, il faut toujours, et je sais que c'est votre préoccupation d'élu breton, s'attacher à dire rigoureusement la vérité. Je vais reprendre chacun des points de votre question.

Vous dites qu'il faut des instructions claires.

M. Sylvain Berrios. L'état d'urgence, c'est clair !

M. Bernard Cazeneuve, *ministre*. J'ai donné aux préfets, pour chaque manifestation, des instructions qui se résument en trois points.

Premièrement, il est impératif, lorsque des actes de violence sont commis par des casseurs face auxquels il faut faire preuve de la plus grande fermeté, de procéder à la judiciarisation des cas. Y a-t-il eu des interpellations depuis le début de ces manifestations ?

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Non !

M. Bernard Cazeneuve, *ministre*. Il y a eu 1 300 interpellations, 819 gardes à vue, 51 comparutions immédiates et condamnations et, ce matin, des individus s'étant comportés de façon violente pendant des manifestations, nous avons interpellé 47 personnes munies d'armes par destination, d'acide, de projectiles, afin que la fermeté que vous appelez de vos vœux soit la règle. La fermeté, c'est la politique du Gouvernement.

En Bretagne, pour que cela soit le cas, nous avons mobilisé énormément de forces pendant le week-end alors qu'il y avait eu des violences à Rennes. Vous parlez d'autorité de l'État. Je vous rappelle que, dans le cadre d'une relation étroite avec la maire de Rennes, qui a été en première ligne de façon formidable pendant cette période, nous avons mobilisé six unités de forces mobiles, une section d'intervention, et que, samedi, grâce à la très forte présence des forces de sécurité intérieure, nous avons réussi à protéger le centre-ville. Nous continuerons de le faire, à Nantes comme à Rennes.

Par ailleurs, grâce aux efforts réalisés en matière de création d'emplois, nous avons commencé à reconstituer une grande partie des treize unités de forces mobiles qui avaient été supprimées pendant le quinquennat précédent. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3935

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [18 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 mai 2016](#)